

Protection phytosanitaire de son verger en AB

AVEC JEAN LUC PETIT, FORMATEUR EN ARBORICULTURE BIOLOGIQUE

PUBLIC CIBLE

Producteurs et porteurs de projet de la région souhaitant perfectionner leur stratégie de protection phytosanitaire des fruitiers

OBJECTIFS

Maîtriser les pratiques de la conduite phytosanitaire du verger en AB adapté notamment au contexte de fermes en agroforesterie

Identifier les déséquilibres du sol et de la plante dans son système conduisant à un recours à la protection du verger rencontrés au verger

Etre capable d'identifier les différentes maladies et ravageurs rencontrés au verger

Maîtriser les différentes méthodes de lutte en AB (y compris les médecines douces), au regard de sa situation technique et socioéconomique

ENJEUX

Acquérir les compétences inhérentes à la protection phytosanitaire de son verger en AB

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Principales maladies, ravageurs et auxiliaires rencontrés au verger biologique

Relation entre fertilisation, vigueur et parasitisme

Méthodes de taille favorisant un développement harmonieux de l'arbre pour un moindre recours aux phytosanitaires

Maladies et ravageurs dans les vergers à pépins et à noyaux, et les méthodes de traitement en AB

Préparation des traitements (badigeon, etc) et médecines douces de traitement (aromathérapie, phytothérapie,...)

Aménagements agroécologiques en faveur d'une régulation biologique des bioagresseurs

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques : présentations orales du formateur, travail en atelier collectif, visite de ferme, atelier de préparation d'un badigeon

MOYENS MATÉRIELS

Moyens matériels et outils : supports de projection, matériel pour la préparation d'un badigeon, grilles techniques et économiques pour la poursuite de son projet, diaporamas restitués au groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
GR CIVAM PACA

DURÉE : 2 jour(s)
DATE LIMITE : 30/01/2024

TARIFS
VIVEA **Gratuit**

Prise en charge par Vivéa selon éligibilité (vérifiez la consommation de votre plafond annuel auprès de vivea). Prise en charge par les OPCO pour les salariés agricoles et non agricoles. Contactez nous pour obtenir un devis de 350€ (14h*25€). Pour les autres ca

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Florian Carlet
florian.carlet@civampaca.org
GR CIVAM PACA

SATISFACTION : 3.6/4
NOTE : Repas tiré du sac

Quizz en journée n°2 pour valider les acquis de la première journée
Evaluation collective des stratégies de protection phytosanitaire
prévues pour chaque stagiaire en fin de formation

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
07/02/2024	2298 Chemin de la Thomassine 04100 Alpes-de-Haute-Provence	Jean Luc Petit, conseiller-formateur en arboriculture biologique
06/02/2024	2298 Chemin de la Thomassine 04100 Alpes-de-Haute-Provence	Jean Luc Petit, conseiller-formateur en arboriculture biologique

THÈMES

Arboriculture

Gestion du sol

Gestion de l'eau

Oléiculture

Agroforesterie

Agriculture durable